

# MUTUAL BENEFIT ASSOCIATES.

(ASSOCIATION DE BENEFACTEURS MUTUELS.)

BUREAU PRINCIPAL:—53 & 55, POWER'S BLOCK, ROCHESTER, N. Y.  
BRANCHE DE MONTREAL:—245, RUE ST-JACQUES.

OFFICIERS: E. R. Andrews, Président; Thos. H. Lyons, Vice-Président; T. A. Raymond, Secrétaire; C. H. Webb, Trésorier; W. H. Stryker, Agent Général.

Incorporée le 24 avril 1877, selon les dispositions d'une loi de la Législature de l'Etat de New-York, enregistré et approuvé par le Secrétaire d'Etat, le 20 avril 1877, et sujette aux récentes dispositions de la Législature de l'Etat de N-Y. L'association est composée de plus de dix mille membres; elle perçoit une contribution de façon à ce que chacun paie au *pro rata* de son âge et comme membre de l'association, accordant ainsi ce qu'aucune autre institution analogue ne fait: justice et équité pour tous. Examen médical sévère.

RÉFÉRENCES: Flour City National Bank, Rochester, N.Y.; Caisse d'Epargne de Monroe County, do; City Bank, do; Albany City National Bank, Albany, N.Y.; Hon. J. Q. Smith consul-général des E.-U., Montréal; Albert D. Nelson, de A. Nelson & Fils, do; MM. Cooper, Fairman & Cie., marchands de fer en gros, do; Ferdinand N. Holland, de Holland & Fils, Toronto, Ont.; MM. Sharples Frères, marchands de bois, Québec; Hon. Juge Henry, de la Cour Suprême, Ottawa; Hon. David Reesor, Sénateur, Yorkville, Ont. Pour toute information, s'adresser à

**JOHN HOPPER**, Agent Spécial et Gérant,  
245, Rue St-Jacques, Montréal.

J. J. GUÉRIN, Médecin Examineur, 22, Beaver Hall Terrace.

# Cie d'IMPRIMERIE CANADIENNE

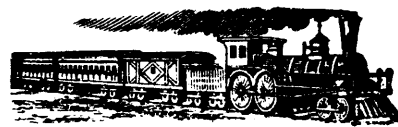
Editeur-imprimeur de la

REVUE CANADIENNE,  
L'UNION MEDICALE,  
BULLETIN DE L'UNION-ALLET.

Factures, En-Têtes,  
Memoranda, Circulaires,  
Billets, Cheques, Echanges,  
Certificats, Debentures, etc.

Les ordres nous venant de loin recevront prompt attention et les informations quant aux prix seront donnés avec plaisir.

LA CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE,  
30, Rue St. Gabriel, Montréal.



# CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Changement d'Heures.

A PARTIR DE LUNDI, 25 JUILLET 1881,

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPRESS
Départ de Hochelaga pour Ottawa .....	P M 8.30	A M 8.30	P M 5.15
Arrivée à Ottawa .....	A M 8.30	P M 1.00	P M 9.45
Départ d'Ottawa pour Hochelaga .....	P M 7.00	A M 8.10	A M 4.55
Arrivée à Hochelaga .....	A M 6.45	P M 12.40	P M 9.25
Départ de Hochelaga pour Québec .....	P M 8.00	A M 10.00	A M 6.30
Arrivée à Québec .....	A M 9.25	P M 10.10	P M 10.40
Départ de Québec pour Hochelaga .....	P M 4.40	A M 6.30	A M 6.30
Arrivée à Hochelaga .....	P M 5.30		
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme .....	P M 7.15		
Arrivée à St-Jérôme pour Hochelaga .....	A M 6.45		
Départ de Hochelaga pour Joliette .....	P M 9.00		
Arrivée à Joliette .....	P M 5.00		
Départ de Joliette pour Hochelaga .....	A M 7.25		
Arrivée à Hochelaga .....	P M 6.30		
Arrivée à Hochelaga .....	A M 8.50		

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les trains allant et venant d'Ottawa font coïncidence avec les trains allant et venant de Québec.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P.M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End DIX MINUTES PLUS TARD qu'à Hochelaga.

Bureau principal, 13, Place d'Armes.

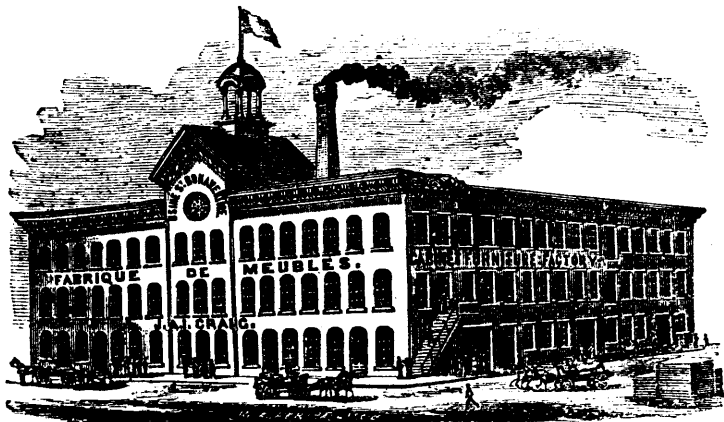
BUREAUX DES BILLETS:

13, PLACE D'ARMES, } MONTREAL.  
202, RUE ST-JACQUES, }

L. A. SÉNÉCAL,  
Surintendant-Général.

# USINE ST. BONAVENTURE.

Fabrique de Meubles pour Salons,



Salle à Diner et Chambre à Coucher.

471 à 481, Rue St. Bonaventure, Montreal.

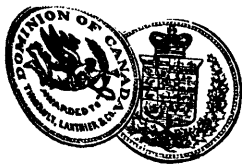
J. A. I. CRAIG.

Deux Premiers Prix

AU

CENTENAIRE

Médaille en Or et en Bronze



# LANTHIER & CIE.

## Chapeliers et Manchonniers

271, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

PELLETERIE RUSSE de la plus belle qualité, choisie personnellement; MARTE, ZIBILINE de la Baie d'Hudson, ERMINE, etc., RAQUETTES, SOULIERS SAUVAGES et CURIOSITÉS INDIENNES en grande variété. Département de Fourrures de premier choix, constamment ouvert au public pendant la saison d'été